

Filière  
Agricole

## Certificat de Compétence TRANSPORT ROUTIER D'ONGULÉS VIVANTS

### CCTROV - (CAPTAV Rénové)

- Formation habilitée par le Ministère de l'Agriculture  
Arrêté du 6 juin 2016

#### Public visé

Tout public

#### Prérequis

18 ans minimum

#### Inscription

**Demander un dossier d'inscription** auprès du CFAA-CFPPA du Lot :

- Par mail : [cfa.lot@educagri.fr](mailto:cfa.lot@educagri.fr)
- Par téléphone : **05.65.40.80.28**
- Sur le site internet : [www.animapole.fr](http://www.animapole.fr)

**Votre inscription sera retenue dès réception du dossier complet.**

*Ouverture de la formation à partir de 8 candidats inscrits.*

#### Métiers

- les agriculteurs et salariés ayant une fonction de transport
- les entreprises de négoce d'animaux vivants
- les groupements de producteurs et coopératives
- les transporteurs d'animaux vivants
- les éleveurs, responsables de pensions ...

**Le décret N° 95-1285 du 13 Décembre 1995 relatif à la protection des animaux en cours de transport établit l'obligation pour tout transporteur d'animaux, d'être possesseur d'une Habilitation pour le Transport des animaux vivants.**

#### Objectifs de la formation

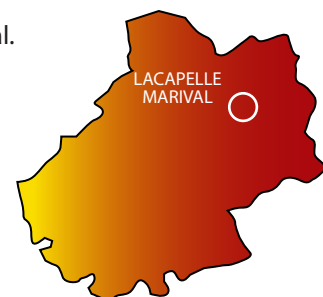
Permettre aux stagiaires de valider leur **Certificat de Compétence** .  
Permettre aux stagiaires d'**acquérir des compétences professionnelles** et des **savoir-faire** pour exercer un métier dans ce secteur d'activité

#### Organisation de la formation

Lieu : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

La formation dure 2 à 3 jours selon les espèces que vous choisissez à l'inscription :

- Bovins
- Ovins - Caprins
- Equins



## Contenu

THÈMES	SUJETS TRAITÉS
Réglementation relative à la protection des animaux en cours de Transport. Réglementation Spécifique à la santé animale	Protection et bien-être des animaux Réglementation Européenne et Française Certification sanitaire
Connaissance de l'animal et de ses comportements	Modifications physiologiques et besoins des animaux
Premiers soins et interventions sur les animaux	Principaux problèmes d'ordre sanitaire, risques de blessures.
Impact du travail du chauffeur dans le cadre du transport des animaux	Sur la santé et pathologie, sur le comportement des animaux, sur l'état de stress de l'animal
Visites d'entreprises	Observations, interventions de professionnels

## Modalités d'Évaluation

Le contrôle de connaissances se passe sur poste informatique .

Celui-ci tire au sort, sur une base de données des questions sous forme de **QCM** (Questions à Choix Multiples) portant sur les domaines étudiés lors de la formation.

Lorsque l'épreuve d'évaluation porte sur la totalité des espèces ou catégories d'animaux sujettes à l'évaluation, sa durée maximale est de **60 minutes** consécutives. Cette durée maximale est réduite à **45 minutes** consécutives, pour deux espèces ou catégories d'animaux et à **30 minutes** pour une unique espèce ou catégorie d'animaux.

Une attestation de suivi de formation et un bordereau de score vous seront délivrés à l'issue de la formation.

## Tarif et Financement

JOUR	THÈMES	HEURE	COÛT HORAIRE	TOTAL
Jour 1	Tronc Commun ( <i>obligatoire</i> )	6h00	26€	156 €
Jour 2	Tronc Commun ( <i>obligatoire</i> )	4h00	26€	104 €
Jour 2	Spécialité Bovin	3h00	26€	78 €
Jour 3	Spécialité Ovin - Caprin	3h00	26€	78 €
Jour 3	Spécialité Equin	3h00	26€	78 €
Jour 2 ou 3	Evaluation des connaissances	1h00	26€	26 €
TOTAL		20h00	26€	520 €

Le tarif de la formation peut évoluer selon le mode de financement choisi.

Demande de financement suivant votre statut :

- **CPF** : Compte Personnel de Formation  
<https://www.moncompteformation.gouv.fr>



- **Pôle Emploi** :  
 se rapprocher de votre conseiller



- **VIVEA** :   
<https://www.vivea.fr/choisir-une-formation>

- **Autofinancement** ...

## Hébergement Restauration

Le **CFAA – CFPPA du Lot propose un internat** accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite. L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un **foyer** est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "**restauration**" en petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au **self de 80 places**.

## Contact

Vous pouvez contacter le **standard** pour avoir des renseignements généraux sur cette formation.

**Référente formation : Céline Beffara-Pagès**  
 Standard : 05.65.40.80.28  
 Mail : [cfa.lot@educagri.fr](mailto:cfa.lot@educagri.fr)